

Le Conseil de gouvernement examine les rapports sur le dialogue social

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-04-2008 22:15:56

Le conseil de gouvernement, réuni hier à Rabat, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi, a examiné les rapports sur le dialogue avec les partenaires sociaux et économiques, présentés par plusieurs ministres, à la veille de la reprise du dialogue social.

Le conseil a, ainsi, examiné les rapports présentés par le ministre de l'Economie et des Finances, le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle et le ministre délégué chargé de la Modernisation des secteurs publics, a indiqué le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Khalid Naciri.

Les rapports ont ainsi dressé un tableau de la situation économique et sociale à la veille de la reprise du dialogue social, prévu à partir de lundi prochain, sous la présidence du Premier ministre, a ajouté M. Naciri dans un point de presse à l'issue du Conseil de gouvernement.

Le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle a axé son exposé sur les questions qui revêtent un intérêt pour les centrales syndicales, notamment celles relatives aux libertés syndicales, aux salaires et aux indemnités familiales.

Le ministre délégué chargé de la Modernisation des secteurs publics s'est penché, pour sa part, sur les revendications des employés dans le secteur public, notamment celles d'ordre institutionnel et celles ayant des incidences financières directes.

Le ministre de l'Economie et des Finances a, quant à lui, présenté un exposé dans lequel il a évoqué les perspectives d'évolution du cadre budgétaire au titre de la période 2008-2012, dans un contexte international marqué par diverses contraintes consécutives à un recul de la croissance économique mondiale, une augmentation de la pression de l'inflation ainsi que par une flambée des prix de l'énergie et des matières premières.

Il a également évoqué le cadre budgétaire des engagements du gouvernement relatifs à la poursuite de la réforme fiscale, à travers la réduction de l'impôts sur le revenu et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), d'une part, et le financement des réformes sectoriels et des programmes structurels contenus dans la déclaration gouvernementale, d'autre part et ce dans le but d'atteindre les objectifs de croissance et d'emplois, a poursuivi M. Naciri, ajoutant que l'accent a été mis sur la nécessité de préserver les équilibres macro-économiques, de maîtriser le taux de l'inflation et de l'endettement ainsi que le niveau du déficit budgétaire.

Le cadre budgétaire a, également, pris en considération les revendications du dialogue social, à travers l'augmentation des revenus des fonctionnaires et des salariés, par le biais de la diminution des impôts sur le revenu et l'augmentation des salaires des fonctionnaires de l'Etat, a rappelé le ministre.

L'exposé a abordé aussi la problématique de la forte augmentation des coût de compensation consécutive à la flambée au plan international des prix des produits subventionnés, soulignant la nécessité d'une réforme radicale et urgente de la Caisse de compensation en vue de maîtriser ses dépenses et de mieux cibler les couches les plus démunies.

Le Premier ministre a, pour sa part, souligné la nécessité de prendre en considération la paix sociale, et de répondre aux revendications légitimes exprimées par les citoyens dans cette conjoncture difficile.

Les membres du gouvernement ont, au cours des discussions, relevé l'esprit positif qui anime le gouvernement dans le traitement de la question du dialogue social en vue d'en faire une étape dans le processus démocratique du Royaume, dans la perspective de ressortir avec des solutions profondes et adaptées à la problématique sociale posée.

Le Premier ministre, a ajouté M. Naciri, a indiqué que le gouvernement a consacré trois conseils à ce sujet couronnés par une approche harmonieuse et complémentaire.

MAP